

Université d'Abomey-Calavi

FAculté des **S**ciences **H**umaines et **S**ociales

(FASHS)

ANNALES DE LA FASHS
Nouvelle édition

Volume 3, Numéro 1

Décembre 2022

Adresse de contact

Annales de la FASHS
*Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS), 01 BP 526
Cotonou, Rép. du Bénin, Tél./Fax +229 21360074*

Adresse de soumission d'articles

annales.fashs.uac@gmail.com

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.

ANNALES DE LA FASHS

Revue publiée par la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

COMITE DE PUBLICATION

Directrice de publication : Professeure Monique OUASSA KOUARO

Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

Rédacteur en Chef : Professeur Charles Lambert BABADJIDE

Vice-Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

Rédacteur en Chef-adjoint : Professeur Vincent O. A. OREKAN,
Chef Service Coopération, Planification et Ccommunication de la FASHS

Sécétariat et mise en page : Dr (MA) Dieudonné A. AWO,
Chef Division Communication de la FASHS.

CONSEIL SCIENTIFIQUE

N'BESSA Benoît (Professeur Emérite), HOUNDÉNOU Constant (Professeur Titulaire), BOKO Gabriel (Professeur Titulaire), HOUNSOUNON-TOLIN Paulin (Professeur Titulaire), CLÉDJO Placide (Professeur Titulaire), DOSSOU GUÈDÈGBÉ Odile (Professeure Titulaire), OGOUWALÉ Euloge, (Professeur Titulaire), TENTÉ A.H. Brice (Professeur Titulaire), VISSIN Expédit Wilfrid (Professeur Titulaire), AMOUZOUVI H. Dodji (Professeur Titulaire), BIO BIGOU B. Léon (Professeur Titulaire), KPATCHAVI Adolphe (Professeur Titulaire), TOHOZIN Antoine Yves (Professeur Titulaire), BAGODO Obarè (Professeur Titulaire), BAKO-ARIFARI Nassirou (Professeur Titulaire), FOURN Elisabeth (Maître de Conférences), ORÉKAN O. A. Vincent (Professeur Titulaire), ADANHOUNME Eustache (Maître de Conférences), METINHOUE Pierre (Maître de Conférences), KISSEZOUNON Gervais (Maître de Conférences), ODOULAMI Léocadie (Professeure Titulaire), AZONHE Thierry (Professeur Titulaire), DJOSSOU SEGLA Ariane (Maître de Conférences), GIBIGAYE Moussa (Professeur Titulaire), HEDIBLE C. Sidonie (Professeure Titulaire), HOUNGNIHIN Roch A. (Maître de Conférences), IMOROU Abou-Bakari (Professeur Titulaire), OUASSA KOUARO Monique (Professeure Titulaire), TCHIBOZO Romuald (Professeur Titulaire), TOKO I. Ismaëla (Professeur Titulaire), VIGNINOUE Toussaint (Professeur Titulaire), YABI Ibouaïma (Professeur Titulaire), AHOLOU Cyprien (Maître de Conférences), de CHACUS Sylvie (Maître de Conférences), HOUNMENOU Jean-Claude (Professeur Titulaire), HOUSSOU Patrick (Professeur Titulaire), N'DAH Didier (Maître de Conférences), TOSSOU Rogatien (Professeur Titulaire).

COMITE DE LECTURE

Les lecteurs (référés) sont des scientifiques choisis à travers le monde selon les thématiques abordées par les articles.

BUT ET PUBLICATION

Les annales de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (Nouvelle édition) est une revue scientifique annuelle qui vise à publier des articles originaux dans les domaines des sciences géographique, sociologique, psychologique, de l'éducation, historique et philosophique. Les articles sont rédigés en Français ou en Anglais avec un résumé détaillé en une demi-page au maximum. Les auteurs, s'ayant régulièrement acquitté de leur frais de publication, bénéficient de la publication de leur article. Ils obtiennent le tiré à part de leurs articles après publication du numéro.

FRAIS DE PUBLICATION

La publication de tout manuscrit est conditionnée par le règlement préalable des frais de publication par les auteurs. Les frais de publication sont fixés à 50000 FCFA ou 77 € par manuscrit accepté.

ISSN : 1840-8583

Dépôt légal n° 10104 du 16 Janvier 2018. Bibliothèque nationale du Bénin, 1er trimestre

SOMMAIRE

Titres	Pages
<p>IMPORTANCE SOCIOCULTURELLE DE ARTOCARPUS ALILIS (PARKINSON FOSBERG, 1941) SUR LE PLATEAU DE POBE-SAKETE AU SUD-EST DU BENIN</p> <p>FATOUMBI Adémola Henri, DASSEKPO Sègla Innocent, LOUGBEGNON Olou Toussaint & AGOSSOU S.A. Noukpo</p>	5
<p>GESTION FINANCIERE DE L'ADDUCTION D'EAU VILLAGEOISE DE L'ARRONDISSEMENT DE PAOIGNAN AVANT LA DECENTRALISATION</p> <p>YETONGNON Judith Eric Georges, KOUMASSI Dègla Hervé</p>	21
<p>FEMMES ET MIGRATIONS DANS LA COMMUNE RURALE DE KOURNI (DEPARTEMENT DE KANTCHE-REGION DE ZINDER AU NIGER)</p> <p>ABDOU BAGNA Amadou, CHEKOU KORE Elhadji Mohamoud, ADJAKPA Tchékpo Théodore & AMADI MAMAN Abass</p>	37
<p>LA CERAMIQUE FUNERAIRE DE LA ZONE AEROPORTUAIRE DE DONSIN (BURKINA FASO)</p> <p>BIRBA Noaga, OUEDRAOGO Rimpagnidé</p>	49
<p>GENRE ET COVID-19 : REGARD SUR LA FEMME CONGOLAISE</p> <p>AKUESON Adolé Félicité</p>	67
<p>GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : L'ACTUALITE D'ALCIBIADE</p> <p>KITI Paul Christian</p>	80
<p>INFLUENCE DE LA DÉFICIENCE VISUELLE SUR LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE CHEZ L'ADOLESCENT GABONAIS</p> <p>MAKANGA Jean-Bernard, YEKE PENDI Ulrich Ariel, SESSET LOSSA Mexant Rodrigue</p>	97
<p>LES FACTEURS D'INEFFICACITE DANS L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL DES ENFANTS VULNERABLES DANS LE DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE AU BENIN</p> <p>de CHACUS Sylvie, TOESSI Romaric & KPENONHOUN Joël Paterson</p>	109
<p>SEXUALITE PRECOCE CHEZ LES ADOLESCENTS REÇUS AU CPS SURU-LERE : QUAND LA COMMUNICATION INTRAFAMILIALE EST DYSFONCTIONNELLE</p>	125

ZOUNON Ornheilia, de LIMA AVADRA Finafa Rose, de CHACUS Sylvie	
SAVOIR ET POUVOIR CULINAIRE : UNE CULTURE DE PRESERVATION ET DU RENFORCEMENT DE CHEFFERIE TRADITIONNELLE ET DU POUVOIR ETATIQUE : CAS DES ZONES LACUSTRES AU TCHAD MAHAMAT FOUDDA Djourab	138
MICROFINANCE ET DEVELOPPEMENT DURABLE AU BENIN : LA VISION DE LA TRIPLE PERFORMANCE A COTONOU DEMBA DIALLO Kassimou	155
ENTRE CATHOLICISME ET CULTE ENDOGENE A GRAND-POPO : LA COHABITATION PACIFIQUE, UN ATOUT OUBLIE POUR L'INCULTURATION PAR L'EGLISE SEHO GODOSSOU Norbert, BABADJIDE Charles Lambert, HOUESSO Hermann Léopold & Nicolas AKOTCHAYE	173

pp. 21 – 36

GESTION FINANCIERE DE L'ADDUCTION D'EAU VILLAGEOISE DE L'ARRONDISSEMENT DE PAOUIGNAN AVANT LA DECENTRALISATION

FINANCIAL MANAGEMENT OF VILLAGE WATER SUPPLY IN THE PAOUIGNAN DISTRICT BEFORE THE DECENTRALIZATION

YETONGNON Judith Eric Georges & KOUMASSI Dègla Hervé

*Laboratoire Pierre Pagney, Climat, Eau, Ecosystèmes et Développement
(LACEEDE), Université d'Abomey Calavi (UAC), République du Bénin,
E-mail : Kharidad1@gmail.com*

Résumé

"Là où coule l'eau, resplendit la vie", dit-on. L'eau c'est la vie. Mieux, l'eau potable, c'est la vie saine. La gestion et la maintenance des ouvrages constituent un enjeu majeur dans nombre de localité au Bénin. L'objectif de la présente recherche est d'analyser la gestion financière de l'AEV de l'arrondissement de Paouignan avant l'avènement de la décentralisation. Ceci dans le but de voir si cette option de gestion favorise la pérennité du service d'Approvisionnement en Eau Potable.

Pour y parvenir, une approche méthodologique basée sur la collecte, le traitement et l'analyse des résultats est adoptée. Les données relatives à la quantité d'eau produite par le réseau de 2000 à 2009; les recettes et les dépenses relatives au fonctionnement du réseau et les conditions socio-économique des populations ont été mises à contribution.

Les résultats montrent que la gestion l'AEV est confiée à la communauté qui, à travers les Associations communautaires d'Usagers de l'Eau Potable, ont reçu de l'Etat le droit d'exploitation, d'entretien, de maintenance et de renouvellement de l'équipement à travers la vente de l'eau. La stratégie a pour objectif l'implication des populations du monde rural dans tout le processus d'appropriation de l'alimentation en eau.

La quantité d'eau vendue passe de 15408 m³ en saison sèche à 5652 m³ en saison pluvieuse. Au bout d'une année d'exploitation, le bénéfice net issu de la vente est d'environ 6 millions de CFA en 2000. Sur l'ensemble de la période de

recherche, le bénéfice net avoisine les 12 millions de franc CFA. Selon les informations issues du comité de gestion des services de l'eau serait plus rentable si on réduisait les dépenses de fonctionnement de l'AEV. Les indicateurs financiers de gestion assurent la pérennité des services de l'eau mais la viabilité financière des AEV n'est pas liée qu'au seul aspect communautaire de la gestion. Le type d'énergie utilisée, la consommation par tête d'habitants sont autant d'autres facteurs limitants de cette viabilité financière.

Mots-clés: Arrondissement de Paouignan, gestion financière, AEV, décentralisation

Abstract

"Where water flows, life shines", they say. Water is life. Better, clean water is healthy life. The management and maintenance of structures is a major issue in many localities in Benin. The objective of this research is to analyze the financial management of the AEV of the district of Paouignan before the advent of decentralization. This in order to see if this management option promotes the sustainability of the Drinking Water Supply service.

To achieve this, a methodological approach based on the collection, processing and analysis of results. Data relating to the quantity of water produced by the network from 2000 to 2009; income and expenditure relating to the operation of the network and the socio-economic conditions of the populations

From the analysis of the results, it appears that the management of the AEV is entrusted to the communities which, through the Community Associations of Drinking Water Users, have received from the State the right to operate, upkeep, maintenance and renewal of equipment through the sale of water. The strategy aims to involve rural populations in the entire water supply process.

The quantity of water sold increases from 15,408 m³ in the dry season to 5,652 m³ in the rainy season. After one year of operation, the net profit from the sale was approximately 6 million CFA in 2000. Over the entire study period, the net profit was around 12 million CFA. According to information from the water services management committee, it would be more profitable if AEV operating expenses were reduced.

Financial management indicators do not ensure the sustainability of water services, but the financial viability of AEVs is not linked solely to the community aspect of management. The type of energy used, the consumption per capita are other limiting factors of this financial viability.

Key-words: Financial management, AEV, Paouignan, decentralization

Introduction

L'eau est une grande préoccupation dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Il est vrai que le problème ne se pose pas dans les mêmes termes pour tous les pays et que les effets prévus des changements climatiques conjugués avec la démographie galopante, les phénomènes de l'urbanisation et la boulimie du développement industriel sur les ressources ne vont qu'aggraver les difficultés. Alors qu'environ 85% de la population urbaine en Afrique a de l'eau potable, 55% de la population rurale n'y a toujours pas accès (Enterprise Works World Wide, 2003, p14). Il existe un lien direct entre le manque d'accès à l'eau et toutes sortes de maladies dont sont victimes les populations pauvres dans le monde, en particulier dans les pays en voie de développement (A. Briand et A. Lemaître, 2004).

La Gouvernance de l'eau se réfère aux arrangements politiques, économiques, sociaux et administratifs en place pour développer et gérer les ressources en eau et fournir les services aux différents niveaux de la société (Global Water Partnership 2002, P 3).

Le coût élevé du développement des ressources en eau potable, constitue un obstacle majeur à l'amélioration de l'accès à l'eau dans les régions pauvres, en particulier en Afrique rurale (B. Hounmenou, 2006, p. 2). L'accès à l'eau est soumis à plusieurs contraintes aussi bien naturelles qu'humaines. Points d'eau éloignés des habitants, eau de qualité insalubre, ruptures de services, pompes hors d'usages par manque d'entretien, amenuisement, assèchement précoce de la nappe effet des changements climatiques et mauvaise gestion des ouvrages hydrauliques tel est le quotidien d'un grand nombre d'habitants des pays, surtout en voie de développement, où les services publics de base sont fragiles, défectueux, voire inexistant. Pourtant, tout le monde s'accorde sur l'évidence selon laquelle, sans accès à l'eau potable, sans assainissement et sans hygiène, il ne peut y avoir ni santé, ni survie, ni croissance, ni développement (R. Bah-Agba, 2014, p. 8).

Avec la mise en œuvre des politiques de libéralisation économique depuis la fin des années 1980, notamment dans les pays du Sud, plusieurs Etats ont fait passer les services d'accès à l'eau potable en zones urbaines, du régime de propriété publique à celui de propriété semi-publique ou privée. Dans les zones rurales des pays concernés, le service d'accès à l'eau potable est enraciné dans nombre de cas, dans un régime de propriété commune. C'est le cas, en particulier, dans plusieurs localités rurales du Bénin, où des équipements collectifs de fourniture d'eau potable sont de plus en plus mis en place, dans le cadre d'une démarche participative venant des populations villageoises, avec l'aide de l'Etat et des organismes d'appui (ONG, bailleurs de fonds,...). Ainsi avant la décentralisation, en milieu rural au Bénin, la gestion des ouvrages de l'eau potable est confiée aux communautés qui, à travers les Associations communautaires d'Usagers de l'Eau Potable, ont reçu de l'Etat le droit d'exploitation, d'entretien, de maintenance et

de renouvellement de l'équipement à travers la vente de l'eau (Hounmenou B, 2003, P7).

Quelques années après la mise en œuvre de cette approche, le diagnostic national montre la gestion communautaire n'est pas toujours favorable à la pérennité du service d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP). Dans certaines Communes, cinq AEV sur les huit étudiées ont pu réunir en trois ans de ressources financières suffisantes pour le renouvellement de leur équipement. Toutefois, la viabilité financière des AEV n'est pas liée qu'au seul aspect communautaire de la gestion. Le type d'énergie utilisée, la consommation par tête d'habitants sont autant d'autres facteurs limitant de cette viabilité financière (A. Adomou, 2006 ; p. 5)

Pour corriger cette situation, l'État béninois dans le cadre de sa politique de décentralisation, a engagé le processus de transfert des compétences aux communes. En effet, selon les articles 90 et 93 de la loi 97-029 du 19 janvier 1999, portant sur l'organisation des communes en République du Bénin, la commune a la charge de la réalisation des infrastructures hydrauliques, de la fourniture et de la distribution de l'eau potable. Les collectivités locales acquièrent selon les termes de la loi toutes les compétences pour exercer pleinement la maîtrise d'ouvrage dans la fourniture et la distribution de l'eau potable sur leur territoire. La décentralisation en cours au Bénin depuis 2003 constitue une voie possible pour améliorer la gestion et l'accès aux services d'approvisionnement en eau potable avec une participation directe des utilisateurs que sont les communautés à la base. L'échelle locale est aujourd'hui considérée comme un enjeu central pour la réussite des politiques de développement et de lutte contre la pauvreté (R. Bah-Agba, 2014, p. 27).

Deux décennies après la mise en œuvre de la décentralisation, une étude comparative a été entreprise pour analyser l'efficacité des modes de gestion de l'eau promue par la décentralisation. L'objectif de la présente étude est d'analyser la gestion financière de l'AEV de l'arrondissement de Paouignan de 2000 à 2009.

Cadre d'étude

L'Arrondissement de Paouignan est l'un des dix (10) arrondissements de la commune de Dassa-Zoumé situé au sud du département des collines. Il couvre une superficie totale de 630 km². Il est compris d'une part entre 7°29' et 7°56' de latitude nord et d'autre part entre le 1°58' et 2°29' de longitude est (figure 1).

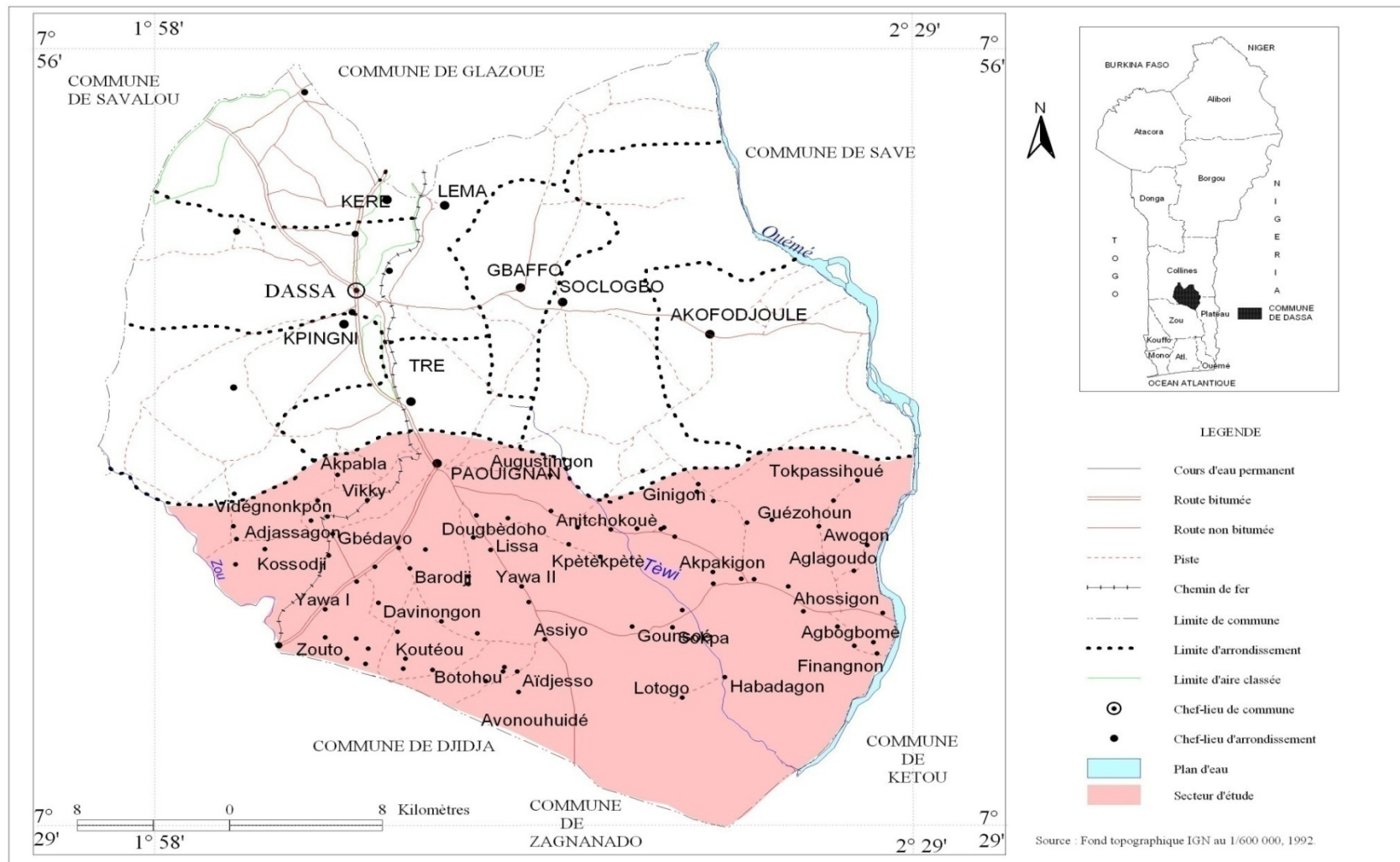


Figure 1 : Situation de l'Arrondissement de Paouignan

Matériel et méthodes

L'approche méthodologique utilisée dans le cadre de cette étude a consisté en la collecte des données et le traitement et l'analyse des résultats.

Les données utilisées sont notamment celles issues de la quantité d'eau produite par le réseau de 2000 à 2009 obtenue auprès du gestionnaire du réseau ; les recettes et les dépenses relatives au fonctionnement du réseau ; les données sur les caractéristiques géologique et géomorphologique du milieu d'étude ainsi que les données sur les conditions socio-économique des populations.

La collecte des données s'est faite en deux phases ; la recherche documentaire et les travaux de terrain. La recherche documentaire a consisté en la collecte systématique des ouvrages (généraux et spécifiques), les articles, les revues, les cartes, les données quantitatives et qualitatives relatives à la question de l'eau en générales et /ou du secteur d'études en particulier. Cette phase s'est faite dans les centres de documentations, des bibliothèques, des organismes, des services (publics ou privés) ont été parcourus.

Pour ce qui est des travaux de terrain, un échantillon a été déterminé par la méthode des quotas qui est fondé sur le choix raisonné et le caractère représentatif. Ainsi de 110 ménages ont été enquêtés dans les cinq villages que compte l'arrondissement de paouignan. A cet effectif s'ajoute 3 agents du service départemental de l'hydraulique/Collines (SDH/C), le chef d'Arrondissement, 4 chefs quartiers, le chef de centre de santé de l'arrondissement et 5 membres du comité directeur ont été interrogés. Ces personnes ressources ont été questionnées grâce au guide d'entretien élaboré à cet effet.

Les données collectées ont été soumises aux traitements statistiques et les protocoles statistiques ont permis de calculer les indicateurs de performance économiques des ouvrages hydrauliques dans le secteur de recherche. Il serait important de renforcer les méthodes.

3- Résultats et discussions

3.1- Caractéristiques du réseau d'AEV de Paouignan

Le réseau d'Adduction d'Eau de Paouignan a été réalisé en 1997 par la coopération française de Développement (CFD) actuelle Agence française pour le Développement (AFD) avec la participation de la communauté de Paouignan. Il est mis en service en Mai 1998.

Ce réseau est alimenté par un forage de 37 m de profondeur (Archives AUE). Il est situé à environ 1,5 km du centre ville plus précisément derrière la gare routière de la localité. La pompe est seulement immergée à 10 m. En ce qui concerne la disponibilité de l'eau, aucun problème ne se pose.

La pompe immergée est de type GRUNDFOS. Elle a un débit de 12m³ /h. Elle fonctionne très bien. Il faut signaler que c'est en 2002 qu'elle a été grillée puis

remplacée. Le groupe électrogène qui la fait tourner, du type Spark lister (22kwa), consommant 2L /h de gaz-oil (photo 1).



Photo 1: Groupe électrogène qui fait tourner la pompe

Prise de vue : Sossou, mars 2010

La Photo 1 présente l'image du groupe électrogène du type spark lister qui fait tourner la pompe. Ce groupe est en bon état et consomme moins de gaz oil. Soit 2 L/h. Avec l'arrivée de la SBEE en 2002 à Paouignan, le comité directeur en collaboration avec les autres acteurs ont procédé au remplacement du groupe électrogène par l'énergie électrique. Cependant en cas de coupure prolongée d'électricité, le groupe prend le relais.

3.2- Mode de distribution

Cette distribution est assurée par un château d'eau qui est au cœur de la ville de Paouignan. Sa capacité est de 30 m³ (photo 2). De la pompe au réservoir, l'eau circule dans un tuyau PVC de diamètre 90 mm. En cas de cassure quelque part, l'exploitant intervient pour rétablir le réseau de tuyauterie. Le réseau de distribution sert actuellement les bornes fontaines et les branchements privés. La tuyauterie à ce niveau est de PVC 63 mm.



Photo 2: château d'eau

Prise de vue : Sossou, mars 2010

La Photo 2 présente le château d'eau desservant la ville de Paouignan. Il est construit en 1997. Sa capacité de 30 m³ à l'époque ne répond plus à l'attente de la population aujourd'hui. Il serait alors normal de construire un nouveau château pour renforcer le premier en matière de fourniture en eau potable à toute la population. La vente de l'eau se fait au niveau des bornes fontaines (photo3).



Photo 3: Vente d'eau à une borne fontaine

Prise de vue : Sossou, mars 2010

La Photo 3 montre un point de vente d'eau à la borne fontaine. Selon les investigations en milieu réel, la bassine de 25 litres est vendue à 15 F CFA. Les fontainiers souhaiteraient que les bornes fontaines soient multipliées afin d'éviter les problèmes de débordement qui s'observent pendant la saison sèche.

3.3.- Gestion financière

Les résultats d'exploitation du réseau de la période allant 2000 à 2009. Ces résultats sont présentés sous formes de tableaux et graphiques puis analysés. La figure 2 présente la quantité d'eau produite, distribuée et celle perdue en 2000.

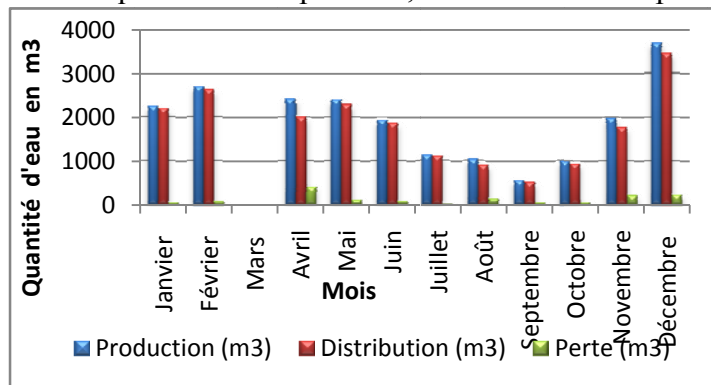


Figure 2: Quantité d'eau produite, distribuée et perte d'eau en 2000
Source: AUE, Mars2000

La figure 2 présente la quantité d'eau produite, distribuée et la perte enregistrée au niveau de réseau au cours de l'année 2000. Le réseau a fonctionné douze mois sur douze. Mais des informations (sur les relevés) du mois de mars ne sont pas retrouvées dans les archives. De novembre en mai, on note une quantité de distribution très élevée soit (15408 m³). Ceci s'explique par la période des saisons sèches ou la demande en eau est très forte. Alors que de juin à octobre, la quantité d'eau distribuée est faible avec une moyenne de 5652m³. Ceci s'explique également par la période des saisons des pluies. Au cours de cette période la population utilise l'eau de pluie pour certains besoins. Les pertes d'eau enregistrées sont dues aux mauvaises manipulations des robinets par les fontainiers. Le tableau I présente les recettes et les dépenses de 2000.

Tableau I: Recettes et dépenses 2000.

périodes	Recettes au BF (F CFA)	Dépenses (F CFA)
Janvier	987.750	274.500
Février	1178.550	125.500
Mars	-	-
Avril	900.000	76.250
Mai	1029.150	135.540
Juin	837.900	150.000
Juillet	498.150	125.480
Août	405.900	114.580
Septembre	230.400	108.225
Octobre	420.750	410.550
Novembre	794.700	804.500
Décembre	1.557.900	625.250
Total	8.841.150	2.950.375

Source des données : AUE, mars 2000

Le tableau I montre les recettes et dépenses opérées en 2000. Il ressort de l'examen du tableau qu'il ne recette de 8.841.150 F CFA a été enregistrée au cours de cette année. Quant aux dépenses, elles s'élèvent à 2.950.375F CFA. Ces dépenses sont dues à l'achat des pièces de rechange et de gaz oil pour le fonctionnement du groupe électrogène. Le tableau II présente la situation des comptes de l'année 2000

Tableau II : Situation des comptes 2000

Périodes	Compte courant (F CFA)	Compte de renouvellement (F CFA)	Caisse (F CFA)
Janvier	150.000	750.000	50.000
Février	150.000	750.000	50.000
Mars	-	-	-
Avril	200.000	750.000	450.000
Mai		750.000	450.000
Juin	248.000	800.000	50.000
Juillet	260.000	800.000	50.000
Août	300.000	800.000	34.500
Septembre	275.000	850.000	50.000
Octobre	648.000	850.000	50.000
Novembre	428.000	850.000	50.000
Décembre	488.000	850.000	50.000
Total	402.000	850.000	50.000

Source des données : AUE, mars 2000

L'examen du tableau II montre qu'en 2000, de janvier à décembre le compte courant passe de 150.000 F à 488.000F CFA. Quant au compte de renouvellement, il reste constant de janvier à mai 750.000 F et passe à 800.000 F CFA de juin en août puis de septembre à décembre, il passe à 850.000F. Alors qu'au niveau de la caisse elle reste constante de janvier à décembre avec un montant de 50.000F. Avec ces différents montants, en cas de panne, le comité directeur pourrait valablement en accord avec l'association des usagers d'eau prendre l'argent pour vite régler les problèmes de panne. La figure présente la synthèse de la quantité d'eau produite, vendue et les pertes sur la période de 2000 à 2009.

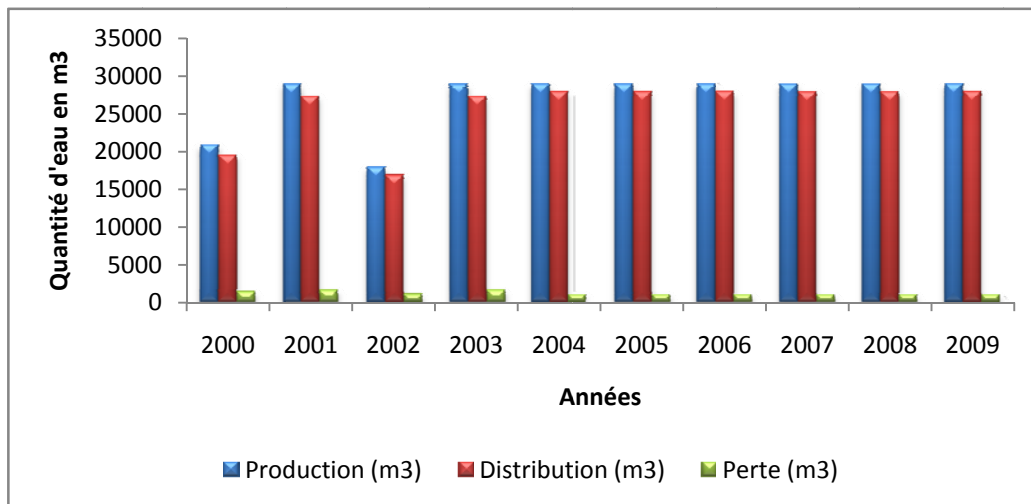


Figure 3: Quantité d’eau produite, distribuée et perdue de 2000 à 2009

Source : données AUE, mars 2000

La figure 3 présente la quantité d’eau produite, distribuée et perdue de la période allant de 2000 à 2009. La quantité distribuée est de plus en plus élevée de 2000 à 2001 (19647 m^3 à 27340 m^3). Cette augmentation est due à une forte demande d’approvisionnement en eau potable par la population. Mais en 2002 il y a une panne qui fait que la quantité d’eau distribuée a chuté (16844 m^3).

Après la réparation de cette panne, les années qui ont suivies, c’est-à-dire de 2003 à 2009, cette quantité distribuée passe de 28946 m^3 à 28984 m^3 . Il est donc nécessaire de veiller à l’entretien régulier du réseau afin d’éviter d’autres pannes. Le tableau III présente les recettes et dépenses opérées de la période allant de 2000 à 2009.

Tableau III: Recettes et dépenses 2000 à 2009

Période	Recettes au BF (F CFA)	Dépenses (F CFA)
2000	8.841.150	2.950.375
2001	12.303.000	3.285.985
2002	7.748.565	6.156.390
2003	12.303.000	2.500.000
2004	12.576.150	2.350.000
2005	12.577.500	2.360.000
2006	12.578.850	2.260.000
2007	12.582.450	2.280.000
2008	12.582.900	2.180.000
2009	12.583.350	2.182.000

Source des Données : AUE, 2000-2009

Une hausse des recettes de 2000 à 2001 de 8841150 F à 12303000 F CFA été constaté. Mais en 2002 cette recette chute et passe à 7.748.565 F CFA. Celle-ci est due à la panne intervenue au niveau du réseau. Au cours de cette même période les dépenses élevées constatées (6.156.390 F CFA) ont servi à la réparation du réseau. De 2003 à 2009 les recettes passent de 12303000 F à 12583350 F CFA. De même les dépenses ont connu une baisse 2500000 F CFA à 2182000 F CFA.

La seule explication qu'on peut fournir à ce niveau, en 2002 après la réparation de la pompe qui a fait dépenser des millions, le Service Départemental de l'Hydraulique Collines (SDH/C) à travers sa cellule Informatique, de Suivi Evaluation (CISE) a commencé par jouer son rôle dans le secteur. Le tableau III présente la situation des comptes de 2000 à 2009.

Tableau III : Situation des comptes de 2000 à 2009.

Période	Compte courant	Compte de renouvellement	Caisse (FCFA)
2000	402.000	850.000	50.000
2001	600.000	3.300.000	50.000
2002	600.000	3.222.460	50.000
2003	800.000	8.422.460	50.000
2004	800.000	8.500.000	50.000
2005	800.000	8.500.000	50.000
2006	850.000	8.500.000	50.000
2007	850.000	8.600.000	50.000
2008	850.000	8.800.000	50.000
2009	850.000	8.800.000	50.000

Source : Données AUE, 2000-2009

De 2000 à 2009 le compte courant passe de 402.000 F à 850000 FCFA. Quant au compte de renouvellement, il passe de 850.000 F à 8.800.000 FCFA. La caisse reste constante au cours de cette période 50.000 FCFA. L'augmentation du compte de renouvellement s'explique par le fait qu'il est nécessaire d'avoir de ressource suffisante pour faire face aux éventuelles pannes. Car il ne sert à rien d'aller dans les banques à la recherche de crédit. Donc l'avenir du réseau dépend également de la situation de ces comptes. Il est alors nécessaire de faire le versement réel et régulier afin d'éviter les soupçons sources de contestation de la gestion. Mais l'installation d'AEV dans la localité a entraîné une amélioration du niveau de vie des populations sur le plan socio-économique.

Discussions

La gestion des ouvrages par les comités de gestion a montré ses avantages avec un bénéfice net de près de 4 millions en 10 ans dans l'arrondissement de Paouignan. Cette même performance a été constatée dans le village Kolokondé, la commune de Djougou, la gestion l'AEV a été concluante. En effet, la gestion a été confiée à un opérateur privé. Auparavant, de 1991 à 1997, elle avait été gérée par un bureau élu par les usagers. Suite à des détournements de fonds à des fins personnelles, les rentrées d'argent étaient faibles sur le compte de la CLCAM (B-Charreton *et al.* ; 2006). Pour mettre fin à cette mauvaise gestion, la population a choisi une nouvelle équipe, fédérée par un jeune lettré du village. Pendant une dizaine d'années, l'AEV semble avoir été correctement gérée, bien que son fonctionnement ait été perturbé par le vol de panneaux solaires. L'excédent sur les comptes a permis de dégager une contribution de 5 millions

FCFA pour son extension, d'un coût total de 225 millions. Malgré ces acquis, le comité n'a pas été reconduit, l'affermage est décidé en 2008 sans concertation.

Adomou A. en 2008 a aussi affirmée que sur huit AEU cibles de l'étude, cinq ont pu mobiliser de ressources financières suffisantes au titre des trois années d'observation pour le renouvellement de leur équipement. Cependant, seules trois (Houégbo-aliho, Houégbo-gare/Colli et Agbotagon) de ces dernières, ont connu un accroissement de cette capacité en trois ans. De même l'auteur affirme que contrairement aux idées très répandues chez les gestionnaires communautaires, la gestion communautaire revient chère à la commune. En effet, entre 9 et 19% (moyenne communale de 14%) du chiffre d'affaire des réseaux d'eau sont consommés dans les dépenses de fonctionnement des AEU 39. Ce qui alourdit le coût de revient du mètre cube et par conséquent le prix de vente au robinet.

Quand a Hounmenou (2006) il estime que l'implication active des populations bénéficiaires dans la gestion des équipements hydrauliques, constitue actuellement une sérieuse option, visant à favoriser leur accès durable à l'eau potable. La gestion des services de fourniture d'eau potable par les AEU fait ressortir, une dynamique entrepreneuriale avec le recours au travail rémunéré des exploitants, l'utilisation des ressources marchandes (recettes issues de la vente de l'eau), les apports bénévoles des membres (ressources non monétaires). La mise en place des équipements fait aussi souvent intervenir des ressources non marchandes telles, les subventions de l'Etat et de bailleurs internationaux et des cotisations financières des membres de la communauté villageoise. La combinaison de ces différentes ressources permet aux AEU d'équilibrer leurs budgets et de prendre des initiatives, notamment dans le sens de l'extension des équipements et du cofinancement de programmes de développement des communautés.

Conclusion

La gestion des ouvrages hydrauliques avant la décentralisation permet de constater que l'implication active des populations bénéficiaires dans la gestion des équipements hydrauliques, constitue actuellement une sérieuse option. Cette option avait permis de ressortir la dynamique entrepreneuriale avec le recours au travail rémunéré des exploitants, l'utilisation des ressources marchandes. Enfin à travers cette gouvernance des services de l'eau, les ouvrages d'accès à l'eau ont été bien gérés et les associations ont pu faire des bénéfices dans le cadre de la fourniture de l'eau aux populations. Les bénéfices ont surtout servi à financer les infrastructures de développement communautaires ou à procéder à l'extension du réseau. Mais avec la décentralisation ces associations ont vu leurs changements.

Référence bibliographique

- 1- Adomou André, 2008. Décentralisation et Gouvernance de l'eau potable en milieu rural au Bénin: cas de la commune de Toffo.
- 2- Bied-CharretoN, Marc, Makkaoui, Raoudha, Petit, Olivier, 2006. La gouvernance des ressources en eau dans les pays en développement: enjeux nationaux et globaux. *Mondes en développement*, no 3, p. 39-62.
- 3- Briand, Anne, Lemaître, Arnaud, 2004. Privatisation de la distribution de l'eau potable en Afrique: une aubaine? Acte de la journée d'études «Les territoires de l'eau», p. 98-115.
- 4- Enterprise Works World Wide, 2003, « Eau potable », www.enterpriseworks.org, 2 p.
- 5- Hounmenou Bernard, 2003, « Nouveaux modes de coordination des acteurs dans le développement local – Cas des zones rurales au Bénin », *Développement Durable et Territoires*, Dossier 2, <http://developpementdurable.revues.org>, 25 pages. DOI : 10.4000/developpementdurable.1094
- 6- Hounmenou, Bernard. 2006. « Gouvernance de l'eau potable et dynamiques locales en zones rurales au Bénin », *Développement Durable et Territoire*, dossier 6, 17 p. <http://developpementdurable.revues.org/1763>
- 7- Kpohonsito, Franck. 2007. La gestion communale des ouvrages d'approvisionnement en eau potable en milieu rural au Bénin: cas de la commune de Bopa. Mémoire de maîtrise, UAC, Bénin. 94 p.
- 8- Le Barbe et al. 1993. Les ressources en eau superficielles au Bénin, Paris: Edition OSTROM, collection-Monographie, nOll, 504 p.
- 9- Makkaoui, Raoudha. 2009. « Réflexion sur les formes d'action collective et la gouvernance des ressources en eau dans les pays en développement ». Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.
- 10- Rafiou Bah-Agba, 2014 : Gouvernance locale et approvisionnement en eau potable dans les milieux ruraux au Bénin: cas de la commune de Tchaourou, Maîtrise en développement régional en vue de l'obtention du grade de maître ès arts ; 193 p, Université du Québec à Rimouski